

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique Projet "Energie du Mignon"

**De :** FRTP Nouvelle-Aquitaine – Poitiers/secrétariat <pcharl@fntp.fr>

**Date :** 13/10/2020 11:46

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A l'attention de M. GUILLON, Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Vous trouverez en pièce jointe la contribution de la FRTP en soutien au projet éolien sur la commune de Doeuil-Sur-Le-Mignon.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

**Béatrice BEAU**

Fédération Régionale des Travaux Publics Nouvelle-Aquitaine délégation Poitiers (FRTP N-A délégation Poitiers)

**Syndicat Départemental des Entrepreneurs de Travaux Publics (SDETP 16,17,79, 86)**

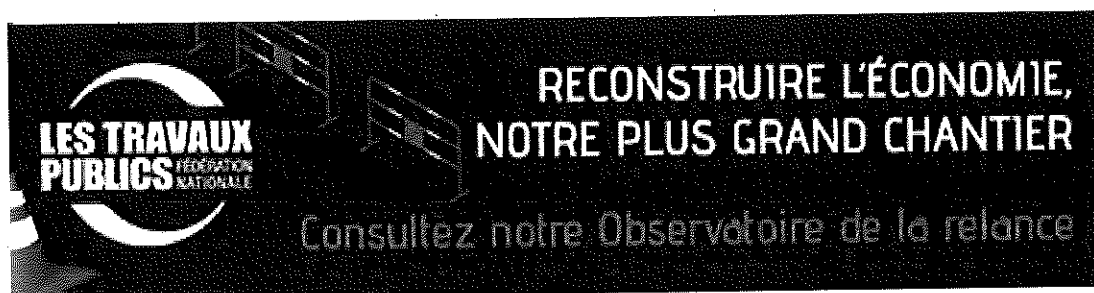
26 Rue Gay Lussac CS 20958 - 86038 Poitiers

Téléphone : 05 49 61 49 75 ou 06 83 52 36 59 - Télécopie : 05 49 44 09 44

Courriel : [pcharl@fntp.fr](mailto:pcharl@fntp.fr)

**Site :** <https://www.myfrtpbiodiversite.fr> -> Un outil de géolocalisation des périmètres sensibles autour des chantiers

Suivez-nous sur Twitter : @FRTP\_PC



— Pièces jointes : —

Courrier Projet EOLIEN du MIGNON.pdf

30 octets

**Monsieur GUILLON**  
**Commissaire enquêteur**  
**Mairie de Doeuil sur le Mignon**  
**11 Rue du Stade**  
**17330 DOEUIL SUR LE MIGNON**

Poitiers, le 13 octobre 2020

Objet : Enquête publique  
Projet « Energie du Mignon »

Monsieur le commissaire enquêteur,

La réflexion globale, initiée par notre fédération, autour du développement durable conduit à un équilibre entre les trois volets de la responsabilité sociétale des entreprises que sont le social, l'environnement et l'économie. Les politiques et réglementations issues, entre autres, du Grenelle de l'environnement et de la Loi de transition énergétique, nous y incitent également fortement en particulier avec l'objectif de 2030 à 40 % d'énergies renouvelables dans la production d'électricité.

**Ainsi, le développement d'un projet sur la commune de Doeuil-Sur-le-Mignon, entre parfaitement dans cette dynamique. En effet, développer le parc éolien c'est :**

- **Offrir la possibilité d'une production locale d'énergie.** La programmation pluriannuelle de l'énergie engage les collectivités locales à participer activement à l'objectif de 27 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique d'ici 2023. Aujourd'hui, l'éolien fournit presque 5 % de la consommation nationale. Le déploiement des énergies renouvelables, et de l'éolien en particulier, doit s'appuyer sur un portage territorial des projets et s'inscrit complètement dans le « schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires » (SRADDET) élaboré sous la responsabilité du Conseil régional. **Il apparaît important de favoriser une dynamique de progression régulière de parcs éoliens afin d'atteindre les objectifs fixés.**

- **Favoriser le développement économique et l'emploi.** Pendant l'installation du parc, les travaux sont régulièrement réalisés par nos entreprises de Travaux Publics. Cette opportunité pourrait ainsi permettre de maintenir des emplois voire d'en développer. Ensuite, pendant la phase d'exploitation des emplois liés à la maintenance du parc sont également créés.

Cela contribuerait, comme les autres énergies renouvelables, à la maîtrise à long terme du prix de l'énergie, à la sécurité d'approvisionnement et à l'autonomie énergétique des territoires, au développement de la production d'énergie décentralisée à proximité des lieux de consommation, à la limitation des impacts de la production d'énergie sur l'environnement, à la création de richesses et à l'accès à des quantités d'énergie à des coûts maîtrisés et enfin à favoriser sur le long terme la neutralité énergétique des territoires.

**C'est pourquoi, notre Fédération apporte son soutien plein et entier au développement du projet éolien « Energie du Mignon » sur la commune de Doeuil-Sur-le-Mignon**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de ma haute considération.

Vice-Président FRTP Nouvelle-Aquitaine  
Délégation Poitiers  
M. RABIER Stéphane



Adresser toute correspondance :  
26, rue Gay-Lussac – CS 20958  
86038 – POITIERS

Tél : 05 49 61 49 75 - Fax : 05 49 44 09 44 – E Mail : pchar@fntp.fr